

Actualités des infrastructures

La FFE-CNTE s'affirme au sein du réseau des sports de nature



© FFE/AC

Depuis la rentrée de septembre, la FFE-CNTE met un point d'honneur à développer ses relations avec les acteurs des sports de nature. En effet, après plus d'un an de collaboration fructueuse avec la FF Randonnée, la FFE-CNTE entend bien poursuivre son intégration au sein du réseau en se rapprochant des autres fédérations sportives et des gestionnaires d'espaces naturels entre autres.

Au cours du dernier trimestre 2011, différents rendez vous ont été pris avec les représentants de la Fédération des Parcs Naturels Régionaux et de la Fédération des Gîtes de France notamment. Si la collaboration avec ces deux instances n'en est pour le moment qu'à ses prémices, différentes actions communes ont déjà été évoquées et des projets plus ambitieux devraient voir le jour prochainement.

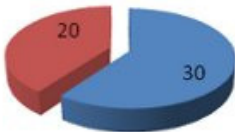
Les échanges avec la FFCT ont quant à eux été prolifiques puisqu'une convention fondée sur une vision partagée de la défense de l'environnement, de la sauvegarde du patrimoine et de la préservation des sites de pratique, a pu être signée dès le mois de novembre. Enfin, le projet de réactualisation de la convention avec l'ONF devrait être finalisé d'ici le printemps 2012.

Quelle représentation du tourisme équestre dans les CDESI ?

Fin 2011, la FFE-CNTE a mené une enquête auprès de l'ensemble des CDTE afin d'établir un état des lieux sur les Commissions Départementales des Espaces Sites et Itinéraires (CDESI) et notamment sur la représentation des acteurs du tourisme équestre en leur sein.

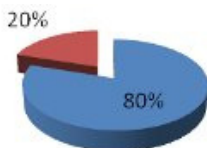
50 CDTE, soit un peu plus de la moitié, ont répondu à cette enquête...

Synthèse des résultats :



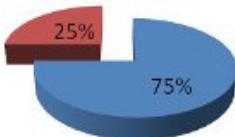
CDESI en place

60% des Présidents de CDTE ayant répondu au questionnaire déclarent qu'une CDESI est en place au sein de leur département, soit un total de 30 Commissions recensées.



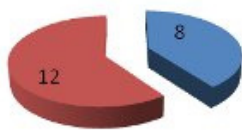
Siège tourisme équestre au sein de la CDESI

Des représentants du tourisme équestre siègent dans 24 CDESI sur les 30 identifiées.



Intérêts cavaliers pris en compte au sein de la CDESI

Dans les CDESI en place, 75% des Présidents de CDTE estiment que les intérêts cavaliers sont bien pris en compte.



■ OUI ■ NON

Intérêts cavaliers pris en compte dans un autre cadre que la CDESI

Dans les départements sans CDESI, 8 Présidents sur 20 déclarent que les intérêts cavaliers sont tout de même bien pris en compte par d'autres structures, notamment par des commissions au sein des Directions Jeunesse et Sport ou encore des Conseils Généraux.

Bien que seulement la moitié des CDTE ait répondu cette enquête, la quasi-totalité des départements ayant une CDESI y est représentée, en effet nos chiffres concordent avec ceux de l'observatoire PDESI-CDESI du Pôle Ressources National des Sports de Nature qui comptabilise 31 commissions (données datant du 04/10/2011).

Les graphiques ci-dessus montrent par ailleurs que le tourisme équestre est assez bien représenté au sein des commissions et que c'est dans ce cadre que les intérêts des cavaliers sont le mieux pris en compte.

Toutefois, à l'échelle de la France, le déploiement et l'efficacité des CDESI semble encore timide. Elles constituent pourtant un outil intéressant pour le développement des sports de nature et la protection des sites de pratique. La présence et la participation active des acteurs du tourisme équestre y est indispensable !

Pour en savoir plus : téléchargez [la fiche pratique « PDIPR et PDESI »](#) et consultez [le site de l'observatoire CDESI-PDESI](#) du PRNSN.

Le tourisme équestre à dimension européenne

Aujourd'hui, le tourisme et les loisirs sportifs de nature ne peuvent être envisagés sans évoquer la dimension européenne. S'inscrivant dans cette dynamique, la FFE-CNTE travaille actuellement à l'organisation de son 1^{er} Congrès européen de tourisme équestre qui se déroulera en mai. Lors de cet événement, destiné aux comités de tourisme équestre de la FFE, et en particulier aux régions ayant des frontières communes avec un ou plusieurs pays européens, le tourisme équestre sera abordé à travers une thématique forte : les relations transfrontalières.

Seront conviés les représentants des Organismes Nationaux de Tourisme Équestre ainsi que différents acteurs européens concernés par le tourisme équestre et les sports de nature.

Ce sera également l'occasion de faire le point sur les actions menées en France depuis les Assises nationales de 2008 - dans la cadre du Schéma national de développement des infrastructures du tourisme équestre 2009/2012 - et de définir de nouvelles perspectives.

Cheval Étape, un label pour l'accueil des chevaux à l'étape

La FFE a mis en place un nouveau label « Cheval Étape » destiné aux établissements adhérents à la FFE qui proposent d'accueillir des chevaux à l'étape. Ce label, opérationnel depuis la rentrée, vise à identifier et à valoriser les prestations offertes en matière d'hébergement pour chevaux de passage, quel que soit le motif du déplacement : randonnée, compétition, transport, etc.

Un cahier des charges s'appuyant sur près de vingt critères, tels que le type d'hébergement pour chevaux, l'environnement de la structure, ou encore les services proposés, a été défini. Parmi ces critères, les tarifs à la nuitée ainsi que la proximité de solutions d'hébergement humain et de restauration constituent des pré-requis. Le volet « hébergement humain » du label est d'ailleurs à l'étude dans le cadre d'un projet de partenariat avec la Fédération nationale des Gîtes de France.



[En savoir plus](#)

Formation au balisage : un 1^{er} bilan positif



© FFE/AC

Depuis 2010, la FFE-CNTE s'attèle à mettre en place des cursus de formation destinés aux bénévoles souhaitant s'investir dans l'aménagement des itinéraires de randonnée équestre, à commencer par le balisage. Les 8 formateurs de baliseurs équestres de la FFE-CNTE, opérationnels depuis septembre 2011, ont déjà organisé une douzaine de stages de formation en Lorraine, Picardie, Île de France, Franche-Comté et Nord Pas-de-Calais. À ce jour, ce sont près de 70 baliseurs équestres qui ont pu bénéficier de ces formations et qui sont aptes à intervenir sur le terrain (on estime qu'ils seront une centaine d'ici l'été). À travers ce premier bilan très positif, on constate que la mise en place des formations au balisage répond à un réel besoin ; besoin qui se fait d'ailleurs toujours ressentir dans les régions du sud de la France dans lesquelles aucune session n'a encore été organisée, faute d'intervenant qualifié. Afin d'y remédier, la FFE-CNTE prévoit de former une 2^e promotion de formateurs en avril/mai à Lamotte. Les CRTE seront sollicités afin d'y inscrire un candidat par région.

2^e RDV des correspondants régionaux infrastructures

En décembre dernier, les correspondants régionaux infrastructures se sont réunis à Lamotte pour une nouvelle journée d'échange et d'information. Les permanents des CRE-CRTE en charge des dossiers relatifs au développement des infrastructures du tourisme équestre étaient également conviés.

Cette journée a permis de faire le point sur les différentes actions menées au niveau national par la FFE-CNTE puis, dans le cadre d'ateliers thématiques, de découvrir la cartographie numérique et de mener une réflexion quant aux critères de qualité des itinéraires équestres.

Deux intervenants, Nicolas Dupuy, ingénieur SIG et chargé de mission sports de nature au Conseil Général de l'Ardèche et Vincent Fabre, chargé de communication pour la société « Prête moi ta plume » avaient été sollicités pour l'occasion.



© FFE/AC

Contact

FFE Tourisme

Parc Équestre 41600 Lamotte-Beuvron

www.ffe.com/tourisme

02 54 94 46 83 - tourisme4@ffe.com